



L'éducation et la garde des jeunes enfants : une infrastructure économique essentielle

Avril 2021

L'impératif économique : pourquoi est-il temps pour le Canada d'investir dans l'éducation à la petite enfance (EPE)?

- En plus d'avoir entraîné la plus profonde récession depuis la Seconde Guerre mondiale, la pandémie de COVID-19 a révélé d'importants problèmes au sein de notre infrastructure sociale.
- Le marché du travail s'est trouvé affecté de façon spectaculaire, si bien que le taux de chômage dépasse actuellement 8 %, tant pour les hommes que pour les femmes. Au tout début de ce ralentissement économique, la fermeture des écoles et des centres d'apprentissage pour jeunes enfants dans tout le pays a poussé de nombreux parents à quitter leur emploi, et tout particulièrement les femmes, qui assument en grande partie les responsabilités liées à la garde d'enfants. Ces événements ont démontré que les services à la petite enfance étaient essentiels à notre économie.
- Malgré une certaine reprise de l'emploi, la réouverture des écoles et des centres de la petite enfance, on notait 78 000 femmes de moins sur le marché du travail en février 2021.
- La reprise du marché au Canada suite à la récession actuelle doit être la plus solide possible, nous sommes probablement toutes et tous d'accord sur ce point. Néanmoins, je pense que nous sommes moins nombreux à avoir conscience que le pays n'était pas sur la voie de la prospérité avant la pandémie. Nous assistions alors à une décélération de la croissance de la main-d'œuvre, conséquence du vieillissement de la population active, tandis que la croissance de la productivité ralentissait en raison d'un grand nombre de facteurs, notamment : une pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée, un déclin de la demande d'emplois moyennement qualifiés et des obstacles à la réussite pour les familles à faible revenu et les groupes de population les plus défavorisés de notre société, dont les femmes.
- Face à ces difficultés, le Canada doit amorcer une reprise extrêmement solide et inclusive en soi. Le pays doit se tourner vers une croissance économique tendancielle plus élevée permettant d'améliorer le niveau de vie et de réduire les inégalités.
- En investissant dans des services à la petite enfance de grande qualité et universels nous pourrions compenser certaines de ces tendances structurelles, en favorisant la participation des femmes au marché du travail et en donnant aux enfants un meilleur départ dans la vie afin qu'ils puissent devenir les travailleurs plus résilients de demain.



Les investissements dans les services de garde et d'éducation à la petite enfance profitent aux enfants, aux parents, à l'économie et à la société

Comment l'éducation à la petite enfance peut-elle générer des gains économiques?



Dans un premier temps, cela **profite aux parents**. L'accès aux services de garde d'enfants engendre une plus grande participation des femmes au marché du travail. C'est ce que démontre de façon empirique le cas du Québec et de ses programmes de garde subventionnés. En outre, nous constatons qu'à l'échelle mondiale, un taux élevé d'inscriptions dans des structures d'éducation à la petite enfance est associé à la réduction des obstacles à la réussite sur le marché du travail pour les femmes, accompagnée d'une réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Même s'il faut bien distinguer corrélation et causalité, il semble plutôt logique que si les femmes ne quittent pas le marché du travail de façon prolongée après avoir eu des enfants, leur expérience professionnelle et leur carrière s'en trouvent moins perturbées par la suite. Une offre accrue de services de garde d'enfants permet aussi de réduire le stress des parents.



Ces services sont également **excellents pour les enfants**. L'investissement dans les services de garde donne la possibilité aux enfants de passer plus de temps à apprendre. Les bienfaits de cet apprentissage sont optimisés lorsque l'éducation des jeunes enfants est encadrée par un éducateur qualifié, qui met en œuvre un programme prenant en compte tous les aspects de leur développement. De tels programmes aident les enfants à développer des compétences essentielles, notamment en numératie et en littératie, mais aussi des compétences générales comme la maîtrise de soi et les interactions sociales. Ainsi, les enfants sont mieux préparés à leur entrée à l'école.



Ces services ont aussi pour effet de **diminuer le recours à l'éducation spécialisée** pour faire face aux difficultés d'apprentissage. Il est plus simple et moins coûteux de prendre en charge les obstacles à l'apprentissage tôt dans la vie de l'enfant.



Un investissement plus important dans les services de garde et d'éducation à la petite enfance peut également constituer **un moyen de promouvoir l'égalité**. À l'heure actuelle, de nombreux parents n'ont pas accès à ces services, mais c'est chez les familles à faible revenu que ce problème est le plus marqué. En effet, en 2017, 43 % des familles dont la mère n'était pas sur le marché du travail avaient un revenu inférieur à 36 000 \$. Les enfants issus de familles à faible revenu rencontrent également plus de difficultés dans le développement de leurs compétences à l'école primaire et secondaire.



La situation de l'apprentissage des jeunes enfants au Canada

- Dans de nombreuses régions du Canada, l'accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) est restreint, ce qui constitue une source de difficultés pour les parents.
- En ce qui concerne l'inscription et la durée d'accès aux services d'AGJE, le Canada est à la traîne par rapport aux autres pays de l'OCDE.
- La durée constitue un élément particulièrement important, puisqu'il s'agit d'un facteur essentiel pour déterminer l'étendue du développement des compétences chez les enfants.
- Au Canada, les formations du personnel en matière d'AGJE sont moins poussées que dans d'autres pays pairs.
- Afin de maximiser leurs retombées, les programmes doivent offrir un apprentissage précoce de haute qualité, ce qui passe par des possibilités d'apprentissage étendues sur plusieurs années, offertes par des éducateurs qualifiés, avec un ratio éducateur/enfants élevé et un programme basé sur le jeu.
- En ce qui concerne les dépenses, le passé du Canada en matière d'investissements dans l'apprentissage des jeunes enfants est décevant. En 2006, par exemple, le pays a consacré environ 0,25 % de son PIB à l'apprentissage des jeunes enfants, un chiffre nettement inférieur à la moyenne de 1 % des autres pays de l'OCDE. En 2014, les dépenses canadiennes ont atteint 0,6 % du PIB. Depuis quelques années, on note une progression vers la moyenne des autres pays de l'OCDE. Même si cela est une bonne nouvelle, le financement supplémentaire ne s'est pas concrétisé par des taux d'inscription et des durées semblables à ceux des autres pays de l'OCDE. Pourtant, ce sont bien les retombées de ce financement sur les enfants qui comptent ici.



Analyse coût/bénéfice de l'éducation à la petite enfance (EPE)

- La documentation sur les investissements dans l'EPE fait état de ratios coûts-avantages positifs. Autrement dit, le rendement du capital investi (RCI) est élevé pour l'EPE.
- Ces avantages s'expliquent par des taux plus élevés de participation au marché du travail, de meilleurs résultats chez les enfants qui bénéficient de l'EPE et des dépenses réduites en matière de soutien social. Les coûts correspondent aux salaires et avantages sociaux du personnel, aux frais administratifs, aux bureaux et aux infrastructures, ainsi qu'aux programmes éducatifs (par exemple, le matériel nécessaire aux activités éducatives).
- Les ratios coûts-avantages révèlent un large éventail d'estimations, avec une incidence économique d'environ 1,6 \$ à 5,8 \$ pour chaque dollar investi.
- Même en utilisant le multiplicateur économique le plus faible, on parvient à un taux de rendement très élevé.

Tableau 2 : Ratios coûts-avantages de l'éducation à la petite enfance

Étude	Ratio coûts-avantages	Retombées	Coûts
Prentice (2007)	1,6	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du PIB direct et indirect généré par les dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires et avantages sociaux du personnel • Coûts des programmes (jouets, livres, etc.) • Bureaux et infrastructures • Frais administratifs
Fortin, Godbout et St-Cerny (2011)	1,7	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes provenant d'une plus grande participation des mères au marché du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux centres de la petite enfance • Infrastructures des centres de la petite enfance • Prestations de retraite payées aux employés du secteur de la garde d'enfants
Peters et autres (2010)	2,0	<ul style="list-style-type: none"> • Retombées sur le recours aux services de santé et d'éducation spécialisée, aux services sociaux et au système de justice pénale 	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires et avantages sociaux du personnel • Ressources éducatives et matériel destiné aux activités de loisir • Nourriture pour les collations et les repas légers
Cleveland et Krashinsky (1998)	2,0	<ul style="list-style-type: none"> • Retombées supposées sur le développement des jeunes enfants • Augmentation de la participation des mères au marché du travail, dont une augmentation des salaires pour certaines d'entre elles 	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires et avantages sociaux du personnel
Fairholm (2012)	2,5	<ul style="list-style-type: none"> • Retombées durables pour les enfants, notamment une diminution de l'échec scolaire, du recours à l'éducation spécialisée et du taux de tabagisme • Augmentation des heures travaillées chez les mères et possible augmentation des salaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation « entrées-sorties » des coûts associées à la garde à l'extérieur du foyer, avec des coûts qui comprennent les salaires et les avantages sociaux des employés, les dépenses en matériel, etc.
Conférence Board du Canada (2017)	Borne inférieure = 1,67 Borne supérieure = 5,83	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes provenant d'une plus grande participation des mères au marché du travail • Recettes provenant d'une augmentation à venir des salaires chez les personnes ayant recours aux services d'EPE 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de nouveaux espaces d'EPE, notamment les salaires des instructeurs et les infrastructures scolaires

Le cas du Québec montre que l'investissement dans l'éducation et la garde des jeunes enfants engendre un gain financier net positif

- Compte tenu de notre contexte fiscal limité, il est naturel de s'interroger sur la faisabilité d'un investissement public durable et étendu dans l'EPE sur le plan financier.
- 11 ans après le lancement de son programme d'EPE, on note que le Québec a connu un gain fiscal, tant au niveau fédéral que provincial.
- Le programme a permis un gain de 70 000 femmes dans la population active en 2008, ce qui a contribué à la hausse des emplois et des revenus dans la province. Les revenus supplémentaires ont eux-mêmes généré des recettes fiscales supplémentaires. Dans la même période, les gouvernements ont pu bénéficier d'une réduction des dépenses fiscales et des transferts fiscaux aux familles, liés à l'augmentation des revenus des mères.
- Les recettes fédérales et provinciales ont augmenté d'environ 2,2 milliards de dollars en tout. Le gouvernement du Québec a dépensé environ 1,2 milliard de dollars dans le financement de la subvention fiscale, ce qui a entraîné une augmentation fiscale nette d'environ 900 millions de dollars.
- L'analyse du Dr Fortin suggère que les gouvernements ont touché 1,75 \$ de revenus pour chaque dollar dépensé dans les programmes d'EPE.

Incidence fiscale nette du programme d'EPE du Québec (estimé pour 2008)

Source des retombées	Ordre de gouvernement		
	Fédéral	Provincial/ Municipal	Total
Augmentation des recettes fiscales	530	1 129	1 659
• Revenu d'emploi des particuliers	231	349	580
• Revenu de bien des particuliers	34	39	73
• Revenu de société	95	78	173
• Production et autres sources	170	663	833
Baisse des dépenses fiscales	43	170	213
Économies réalisées sur les transferts fiscaux des familles	100	179	279
Augmentation des recettes	+673	+1 478	+2 151
Augmentation des coûts liés à la garde d'enfants	0	-1 232	-1 232
Variations de l'équilibre budgétaire	+673	+246	+919
Pour mémoire : Augmentation des cotisations aux régimes d'assurance sociale ³	55	318	373

Source : Fortin, Godbout et St-Cerny (2013, tableaux 5, 7 et 8). Résumé et diffusé par le Dr Pierre Fortin

1. Une analyse sommaire a été fournie à Deloitte par le Dr Fortin aux fins du présent rapport. Veuillez consulter le rapport complet pour une analyse plus détaillée.
2. Fortin s'appuie sur le modèle de croissance de Solow, de sorte qu'une hausse de l'emploi de 1,8 % (représentée par les 70 000 travailleuses supplémentaires) serait traduite par une hausse du PIB de 1,8 %. Le pourcentage d'augmentation des impôts est également considéré comme étant de 1,8 %.
3. L'augmentation des cotisations aux régimes d'assurance sociale n'est pas comptée comme une variation de l'équilibre budgétaire, car il est attendu que celles-ci entraînent des retombées équivalentes à l'avenir.

Un investissement dans l'AGJE pourrait permettre de réaliser des économies provenant de la demande réduite dans le secteur de l'éducation spécialisée

- L'un des arguments souvent entendus contre un investissement dans l'éducation à la petite enfance est que les enfants qui n'ont pas accès à ces services pourront simplement rattraper leur retard à l'école primaire et secondaire. C'est possible, mais à quel prix?
 - Le coût de l'éducation spécialisée pour les enfants ayant des besoins particuliers est élevé, comme le montrent les estimations en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique, qui suggèrent un coût s'élevant à plus de 2 000 \$ par élève dans le système éducatif.
 - Pour insister sur ce point, il faut se rendre compte qu'il ne s'agit pas de 2 000 \$ par enfant ou jeune ayant des besoins particuliers, mais plutôt de la population totale d'élèves dans ces provinces. Nous parlons ici de centaines de millions de dollars chaque année pour les petites provinces, et des milliards de dollars pour les plus grandes.
 - Il est plus simple et moins coûteux de prendre en charge les difficultés d'apprentissage tôt dans la vie de l'enfant.

Exemples des coûts engendrés par l'éducation spécialisée au niveau provincial

Province	Total d'élèves de la maternelle à la douzième année	Coûts de l'éducation adaptée aux besoins particuliers	Coût par élève
Colombie-Britannique	663 208	1,6 G\$	2 487 \$
Nouvelle-Écosse	121 600	260 M\$	2 140 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	63 570	130 M\$	2 051 \$

Les données pour la C.-B. portent sur 2019/20 et ont été fournies par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. Les données pour T.-N.-L. portent sur 2020/21 et ont été fournies par le Newfoundland and Labrador English School District (NLESD), ainsi que par le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP). Les données pour la N.-É. portent sur 2020/21 et ont été fournies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse.

Recommandations (1/3)

1 Les gouvernements doivent investir dans des services d'éducation et de garde des jeunes enfants de qualité, fondés sur un programme et dispensés par des éducateurs certifiés

- Certaines provinces ont réalisé des gains importants ces dernières années en garantissant aux enfants un accès à l'EPE. La recommandation sous-jacente est qu'après avoir mis en place une couverture complète pour les enfants de 4 ans, l'inscription doit s'étendre aux enfants de 3 ans afin d'augmenter la période pendant laquelle les enfants bénéficient de l'EPE, la durée de celle-ci étant liée au développement des compétences.

2 Garantir un financement approprié et durable

- Afin de parvenir aux résultats recommandés, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux devront travailler en collaboration pour élaborer des modèles de cofinancement. Ces modèles viseront à l'intégration de l'EPE aux services publics, au même titre que les soins de santé et l'éducation primaire, plutôt qu'un investissement dans l'EPE axé sur les particuliers et les crédits d'impôt liés à la demande.
- Pour se donner une idée de l'investissement nécessaire, le Conference Board du Canada a estimé en 2017 que, pour atteindre la moyenne de l'OCDE, l'augmentation des inscriptions aux services d'éducation à la petite enfance coûterait 3,3 milliards de dollars en coûts d'exploitation et 3,7 milliards de dollars en infrastructures, soit un total de 7 milliards de dollars¹. Un rapport plus récent du Atkinson Centre, publié en 2020, a estimé que le gouvernement fédéral devrait investir 8 milliards de dollars afin d'atteindre la moyenne de l'OCDE, un montant là aussi divisé entre les coûts d'exploitation annuels et les infrastructures².



Recommandations (2/3)

Garantir un nombre approprié d'éducateurs de la petite enfance.

3

- À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'un nombre assez grand de professionnels en EPE pour appuyer notre recommandation pour une éducation à la petite enfance universelle de qualité. En outre, les salaires sont souvent peu élevés, ce qui pourrait contribuer au roulement important des éducateurs dans les structures d'éducation à la petite enfance.
- Un financement stable et approprié nous permettrait d'offrir des salaires compétitifs, tout en veillant à ce que les éducateurs disposent des compétences et du niveau d'expérience requis pour offrir aux enfants des possibilités d'apprentissage et des soins d'une grande qualité.

Assurer une supervision efficace des institutions responsables des programmes

4

- L'éducation à la petite enfance ne pourra mener aux retombées escomptées et bénéficier d'un large soutien que si elle est d'une qualité irréprochable.
- Les gouvernements doivent mettre en place des cadres de recherche et de suivi efficaces et souples permettant de s'assurer que l'EPE atteint les résultats d'apprentissage et de développement escomptés, mais aussi de contribuer à soutenir la politique en matière d'éducation au Canada.
- Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle primordial dans l'élaboration de ces normes et la collecte des statistiques de qualité et de performance. Cela pourrait contribuer à instaurer une plus grande cohésion entre les programmes provinciaux et territoriaux d'AGJE.



Recommandations (3/3)

Renforcer la sensibilisation aux avantages de l'EPE

5

- Afin de parvenir aux améliorations présentées dans le présent document, il est nécessaire que le nombre d'inscriptions aux services d'EPE augmente.
- C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts afin de faire comprendre le lien entre l'EPE et les résultats d'apprentissage individuels, afin que les familles puissent prendre des décisions éclairées quant à la garde d'enfants.
- Il serait également profitable que le monde des affaires prenne pleinement conscience des retombées de la garde d'enfants en tant qu'infrastructure essentielle à leur main-d'œuvre, et que ses acteurs se prononcent publiquement en faveur d'un investissement gouvernemental dans le secteur de l'AGJE. Grâce à l'AGJE, les entreprises peuvent profiter d'employés plus nombreux et plus productifs.

Un investissement plus conséquent dans les infrastructures

6

- Les écoles constituent le lieu idéal pour l'éducation à la petite enfance, car elles permettent un passage en douceur à l'école primaire. Néanmoins, certaines écoles peuvent nécessiter une dépense en capital afin de pouvoir disposer d'un espace adéquat.
- À terme, l'investissement devra couvrir les coûts d'exploitation annuels et les exigences en matière d'infrastructure. Cette dépense en capital devra être prise en compte dans les décisions stratégiques en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants.





À propos de Deloitte

Deloitte fournit des services d'audit et d'assurance, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité, ainsi que de services connexes aux clients publics et privés dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500® par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences, le savoir et les services de renommée mondiale dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Deloitte LPP, une société à responsabilité limitée de l'Ontario, est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited au Canada. Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, une société britannique fermée à responsabilité limitée par garanties, ainsi que son réseau de cabinets membres, dont chacun constitue une entité séparée et indépendante. Veuillez vous rendre sur www.deloitte.com/about pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres.

Notre raison d'être est d'avoir une influence marquante au niveau mondial. Notre raison d'être mondiale est d'avoir une influence marquante. Chez Deloitte Canada, cela se traduit par la création d'un avenir meilleur en accélérant et en élargissant l'accès au savoir. Nous croyons que nous pouvons concrétiser cette raison d'être en incarnant nos valeurs communes qui sont d'ouvrir la voie, de servir avec intégrité, de prendre soin les uns des autres, de favoriser l'inclusion et de collaborer pour avoir une influence mesurable.

Pour en savoir plus sur les quelque 312 000 professionnels de Deloitte, dont 12 000 font partie du cabinet canadien, retrouvez-nous sur [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Instagram](#), ou encore [Facebook](#).

© Deloitte LLP et ses entités affiliées.